



# Archi'classe

## LES ENFANTS DANS LA GUERRE







## ■ SOMMAIRE

---

**I**ntroduction **1**

**U**ne guerre faite pour  
les enfants **3**

**L**es enfants acteurs de la  
guerre **13**

**D'**autres enfants :  
les Serbes **27**

Bébés "Poilus"





# LES ENFANTS DANS LA GUERRE

---

Les enfants n'ont jamais été tant impliqués dans une guerre que dans celle qui débute en 1914. La propagande largement répandue s'adresse aussi aux jeunes et la guerre entre en particulier à l'école où le contenu des leçons est centré sur le vécu du conflit. Il est vrai d'ailleurs que ce discours guerrier est aussi hérité des programmes scolaires d'avant 1914<sup>1</sup>.

Dès les premières semaines, les enfants sont intégrés au conflit, et c'est à l'élaboration d'une véritable « culture de guerre » enfantine qu'on assiste <sup>2</sup>. Alors qu'ils étaient eux-mêmes le plus souvent touchés personnellement par les conséquences de la guerre (un père ou un instituteur mobilisés, une mère contrainte de travailler), un langage agressif est utilisé à leur intention et l'école leur inculque l'idée que leurs pères se battent pour eux et qu'ils doivent s'en montrer dignes. Témoins de la guerre, ils sont aussi amenés à en devenir acteurs : ils peuvent aider à la victoire en faisant des quêtes lors des nombreuses « journées » organisées à l'arrière. Une telle implication se justifiait alors dans l'image qui était donnée de la guerre, le combat de la civilisation (la France) contre la barbarie (l'Allemagne). L'ennemi constituant une menace contre la survie même de la nation : si la France perdait, elle disparaîtrait et les soldats se battaient donc pour l'avenir et partant, pour les enfants. Enfants qui n'étaient pas seulement des Bas-Alpins : de nombreux Serbes ont trouvé refuge dans le département. Chassés par les combats, ceux-là furent davantage vus comme des victimes, le ton prévenant et protecteur des documents les concernant en atteste.

<sup>1</sup> Voir l'archiclasse n°23, *Préparer de futurs soldats, l'éducation militaire à l'école, 1880-1914*, Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence

<sup>2</sup> Magali PIGNOT, *La guerre des crayons*, Éditions Parigramme, 2004, pages 6-7

# RACE de PROIE







## UNE GUERRE FAITE POUR LES ENFANTS

---

L'école est le vecteur principal du discours guerrier adressé aux enfants. Dès les mois d'août et septembre 1914, des instructions ministérielles relayées par les inspecteurs d'Académie amènent les maîtres à orienter leur enseignement. Dans son ensemble, le corps enseignant ne rechigne pas à cette nouvelle tâche qui lui incombe : c'est la guerre qui se prolonge qui atténuera quelque peu ce discours. En effet, à la rentrée 1916, une circulaire académique recommande d'adoucir le ton guerrier dans l'enseignement. Mais si les sources officielles, émanant des autorités académiques, sont nombreuses pour témoigner de cette volonté d'acculturer les enfants à la guerre, il manque aux Archives départementales celles qui permettraient de connaître les effets de cette politique : dessins ou rédactions d'enfant par exemple.





# L'actualité à l'école du jour.

## I. — DANS L'ÉCOLE.

1<sup>o</sup> Pour les enfants : aide matérielle (soupes scolaires, vêtements, assistance aux enfants de mobilisés nécessiteux) ;

L'actualité à l'école du jour (à développer).

### *L'actualité à l'école du jour.*

a) Elle doit pénétrer et vivifier toutes nos leçons (voir le volume n<sup>o</sup> 1, pages 1 et 3 ; le *Manuel général*, n<sup>o</sup> 1, « la 1<sup>re</sup> classe », par Ernest Lavisse).

« Réservons une place dans nos leçons d'histoire, de géographie, de morale, d'éducation civique, de français, aux faits de l'immense épopée qui s'accomplit ; rattachons sous cette forme le passé au présent ; rapprochons de nos heures d'angoisse d'autrefois les espérances de demain et, en face du droit violé, plaçons l'immuable figure de la justice immanente, dont l'heure tant attendue va enfin sonner. » (Le volume n<sup>o</sup> 1.) Ainsi sera fortifié tout notre enseignement par la préoccupation constante des faits qui illustrent l'heure présente et nous permettent, dans une certaine mesure, de former, comme il convient, le petit Français d'aujourd'hui, d'après les leçons que nous donne journellement la guerre. Toutefois, il nous faudra attendre le retour de ceux qui combattent pour pouvoir pleinement tirer des événements actuels les enseignements qu'ils comporteront en vue de l'éducation nationale de demain.

b) Quelques exemples :

*Education morale et civique.* — Notre moralité s'affirme maintenant sous un angle spécial ; nous demanderons à l'actualité de nous fournir des traits capables d'élever et de fortifier le patriotisme. Voir, dans le volume n<sup>o</sup> 1, pages 1 et 2 : « J'aime la France, ma Patrie » ; — n<sup>o</sup> 2, p. 26 : « Le départ du Soldat » ; — n<sup>o</sup> 2, p. 26 : « La défense de la Patrie ».

*Histoire et Géographie.* — Les entretiens doivent donner lieu à des rapprochements avec l'histoire qui se fait pour mieux comprendre les époques passées. (*Revue de l'enseignement*, n<sup>o</sup> 6 : « La guerre à l'école », par Populo). Voir le volume n<sup>o</sup> 1, pages 7, 8, 9 et 10 : « Les hommes préhistoriques » ; — « La Gaule romaine » ; — « Attachement des familles à leurs habitations », etc.

*Langue française.* — « Les enfants héroïques (le Petit Hussard, Emile Desprès, la Fillette de Troyon) » ; — « Episodes héroïques. » (Voir, *Revue de l'enseignement primaire*, n<sup>o</sup> 3, pages 27 et 28) : « Les émigrants lorrains ; Après la bataille et le Village brûlé », de Paul Ginisty. — Ordres de l'armée ; lettres de soldats du pays.

Explication de texte :

« L'Enfant au fusil de bois. » (Idées, vocabulaire, grammaire.)

Rédactions :

« Jean joue à la guerre avec quelques camarades » ;

« Les quatre petits gas de Bourges ». (*Revue de l'enseignement primaire*, n<sup>o</sup> 1, pages 2 et 3.)

« Comment doit se faire le départ des mobilisés » (d'après V. Marguerite).

« Comment il faut écrire aux soldats qui combattent sur le front. »

Récitation :

« Quand on voit les soldats de France » ; — « Hymne du Souvenir » ; — « les Soldats de l'an II » (Victor Hugo), etc.

c) L'actualité doit être l'occasion d'un *bref entretien journalier*, ayant pour objet de mettre le *Bulletin des communes* à la portée des enfants. (Le placer dans l'horaire au moment propice, après l'arrivée du facteur, par exemple. (Voir le *Journal des Instituteurs* et le *Manuel général*.)

d) L'actualité fournira les éléments pour dresser, dans chaque classe, un *tableau d'honneur* comprenant : 1<sup>o</sup> les noms des instituteurs du département et des militaires de la commune morts au champ d'honneur ; 2<sup>o</sup> le nom des instituteurs du département et des militaires de la commune blessés sur le champ de bataille. — La classe du matin commencera par la lecture collective de ce tableau, les élèves étant debout, tête nue ; elle sera suivie de la récitation collective, bien scandée, de l'*Hymne du souvenir* : « Ceux qui pieusement..... », les deux premières strophes. On pourra terminer de même la classe du soir.



Inspecteur d'Académie des Alpes à  
Monsieur le Principal du Collège de Manosque

N<sup>o</sup> le Ministère a écrit à N<sup>o</sup> le Recteur sous la date  
du 29 septembre 1914 :

« Les lycées, collèges et écoles de l'enseignement public vont s'ouvrir à la jeunesse française, partout où le devoir supérieur d'hospitaliser nos glorieux blessés n'aura pas fait obstacle à la reprise des études.

« Je désire que le jour de la rentrée, dans chaque cité et dans chaque classe, la première parole du maître aux élèves hausse les cœurs vers la patrie, et que sa première leçon honore la lutte sacrée où nos armes sont engagées. Dans tout le pays, à la même heure, les fils de la France vénéreront le génie de leur nation et salueront l'héroïsme de ceux qui versent leur sang pour la liberté, la justice, le droit humain.

« La leçon du maître sera simple et forte. Elle devra convenir à l'âge de ses auditeurs, les uns enfants, les autres adolescents. Chacune de nos écoles a envoyé sur la ligne de feu des combattants, professeurs ou élèves, et chacune, je le sais, porte déjà la douleur fièvre de ses deuils; la parole du maître, dans la classe, évoquera d'abord le souvenir de ces morts pour exalter leur exemple, en graver la trace dans la mémoire des enfants. Puis, à grands traits, sobrement, clairement, elle dira les causes de la guerre, l'agression sans excuse qui l'a déclenchée, et comment, devant l'univers civilisé, la France, éternel champion du progrès et du droit a dû se dresser encore, avec des alliés valeureux pour repousser l'assaut des Barbares modernes — La lutte acharnée qui nous conduit irrésistiblement à la victoire ajoute chaque jour à la gloire de nos soldats mille traits d'héroïsme où le maître d'école trouvera le meilleur de sa leçon. A la vaine emphase du verbe, il préférera, pour émouvoir l'enfant, ces modèles souverains de l'action.

« De cette première heure de classe il faut que le vif souvenir reste à jamais empreint, dans l'esprit de l'élève, citoyen de demain. Le maître qui aura su l'inscrire sera resté digne de la confiance de la République »

Je vous prie d'assurer l'exécution des ces instructions. Pour l'inspecteur d'Académie  
Le Proviseur du Lycée de Manosque

Digne, le 3 octobre 1914

J. Lavault





Aix , le 9 décembre 1914

Le Recteur de l'Académie d'Aix  
à Monsieur l'Inspecteur d'Académie à Digne

M. le Ministre , le 4 décembre de ce mois , m'adresse la  
circulaire suivante que je vous prie de porter à la connaissance de MM.  
des Provisseurs et Principaux :

"Des élèves de nos lycées et collèges , particulièrement des internes, ont  
demandé à être tenus au courant des principaux faits de guerre.

Je fais adresser autant d'exemplaires de "Bulletin des Armées" que je  
puis en avoir à ma disposition. Je regrette de ne pouvoir , pour le mo-  
ment, en faire envoyer dans tous nos établissements.

Je vous prie de recommander aux Provisseurs et Principaux de s'entendre  
avec l'autorité compétente pour que les communiqués leur soit envoyés.  
Ils les feront afficher dans les lycées et les collèges à la portée des  
élèves .

S'il n'est pas opportun d'admettre l'entrée des journaux dans l'établis-  
sement , on pourra faire afficher des extraits relatant des faits d'héroïs-  
me et de dévouement à la Patrie .

Il n'y aurait pas d'inconvénient non plus à ce que les élèves se cotisent  
pour s'abonner à un journal illustré n'ayant aucun caractère politique,  
soit français , soit anglais "

Pour le Recteur  
L'Inspecteur ~~d'Académie~~ délégué .

Signé : Pessemesse.

Copie certifiée conforme adressée à Monsieur le Principal  
du Collège de Manosque Digne , le 10 décembre 1914

Pour l'Inspecteur d'Académie  
Le Provisseur du Lycée délégué

*S. Lavault*



**Guerre de 1914-15. — Tombés au champ d'honneur. — Cités à l'ordre de l'armée. — Lettre de M. le Préfet des Basses-Alpes, en date du 17 février 1915.**

LE PRÉFET DES BASSES-ALPES

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie à Digne.

Vous avez bien voulu me faire connaître que les instituteurs et institutrices des Basses-Alpes agissant d'après vos prescriptions tenaient note des soldats de leurs communes tués à l'ennemi et donnaient lecture de cette glorieuse liste, chaque jour, avant de commencer la classe du matin.

Il y a là une initiative heureuse dont je vous félicite et qu'il conviendrait de compléter, en conservant, pour l'exemple des générations à venir, les noms des enfants de nos Alpes tombés au champ d'honneur.

A cet effet, je vous prie d'inviter MM. les Instituteurs et Mesdames Institutrices à vous faire parvenir, dès à présent, la liste des habitants de leurs communes, morts sous les drapeaux.

Arch. dép. AHP, Per 234, *Bulletin de l'instruction primaire*, lettre du préfet des Basses-Alpes, 17 février 1915, pages 36-37

### **Conférences pédagogiques en 1915-1916**

(Circulaire de l'Inspecteur d'Académie.)

Ces conférences auront lieu en mars et avril 1916. Les dates en seront ultérieurement fixées.

#### **1<sup>er</sup> Sujet : L'ÉCOLE ET LA GUERRE.**

Ce sujet a déjà fait l'objet des conférences pédagogiques de l'année 1914-1915. L'étude en sera poursuivie cette année.

L'école doit continuer à faire aux événements actuels une place convenable. On ne peut, aujourd'hui, enseigner exactement comme en temps ordinaire. Il faut faire connaître aux enfants les faits de l'actualité et continuer à rattacher à ces faits les leçons de morale, d'instruction civique, d'histoire, de géographie, de langue française, etc. Tout cela a été dit l'année dernière. (Voir le *Bulletin de l'Enseignement primaire* n° 5 de 1914.) Je vous prie de vous reporter et de vous conformer aux directions déjà données.

Cependant, je crois devoir vous mettre en garde contre certains dangers :

1° Il importe de ne pas négliger les enseignements essentiels du programme, de ne pas s'écarter de l'emploi du temps sous prétexte d'entretenir les enfants de faits se rapportant à la guerre. Le travail serait haché, morcelé, peu profitable. *L'actualité doit trouver, quand il y a lieu, sa place dans les leçons portées à l'emploi du temps et aux heures fixées pour ces leçons*, sauf, bien entendu, dans le cas où il conviendrait d'expliquer et de commenter au plus tôt quelque événement particulièrement important.

2° Il faut prendre garde de fausser certains enseignements, l'histoire, par exemple, en dénigrant systématiquement certains peuples ennemis.

Il faut aussi avoir soin de ne pas exaspérer la sensibilité de nos élèves par les récits, trop souvent répétés, de choses terribles : massacres de femmes et d'enfants, incendies, etc. Il faut, plutôt, élever leur âme par le récit de belles actions : actes d'héroïsme, traits de bonté et d'humanité. Mais on peut compter sur votre tact et votre intelligence.

Arch. dép. AHP, Per 234, *Bulletin de l'instruction primaire*, conférences pédagogiques en 1915-1916, circulaire de l'inspecteur d'Académie, pages 151-152





## NOTE DE SERVICE.

Afin de me permettre de rédiger un rapport détaillé qu'a bien voulu me demander M. le Directeur de l'Enseignement primaire au Ministère, je vous prie de me faire connaître quelques-uns des exercices scolaires (leçons ou devoirs de morale, d'instruction civique, d'histoire, de géographie, composition française, orthographe, récitation, etc...) que vous avez proposés à vos élèves pour que les événements actuels constituent dans votre classe le principal "centre d'intérêt."

Vous pourriez, par exemple, m'adresser quelques devoirs d'élèves, un cahier de roulement renfermant une série de devoirs qui s'inspireraient de l'actualité, ou encore le titre et le schéma succinct de vos causeries quotidiennes, bref, tout ce qui peut témoigner de votre souci d'adapter l'enseignement aux circonstances actuelles, en conformité des directions qui vous ont été données dans la dernière conférence pédagogique. Votre envoi pourra me servir pour rédiger mon rapport, mais il pourra aussi y être joint. Dans ce cas, veuillez lui donner une forme qui permette de l'annexer au rapport, sans que j'aie à le recopier.

Je vous prie de bien vouloir me répondre d'urgence.

B<sup>te</sup>, 31 Janvier 1915,  
L. Inspecteur primaire  
Signé : V. Bain



## Lettre de blâme

La lettre suivante a été adressée par l'Inspecteur d'Académie à un Instituteur de la circonscription de Forcalquier :

« Vous êtes noté comme ayant des connaissances suffisantes et assez d'expérience pédagogique.

« Si vous n'obtenez que des résultats médiocres, c'est parce que vous n'apportez pas assez de bonne volonté ni de soin dans l'accomplissement de vos fonctions.

« En particulier, des directions vous avaient été données dans la dernière conférence pédagogique pour qu'un écho de la guerre pénétrât votre enseignement. Vous ne paraissez pas en avoir tenu le moindre compte. Tandis que tant de vos collègues souffrent et que beaucoup d'entre eux meurent pour faire tout leur Devoir, votre insuffisance professionnelle apparaît dans toute sa laideur, et — sous réserve d'autres sanctions plus sévères, s'il y a lieu — elle ne saurait échapper aujourd'hui à un blâme sévère, à titre d'avertissement, que je vous inflige pour manquements graves à vos devoirs d'instituteur ».

Arch. dép. AHP, Per 234, *Bulletin de l'instruction primaire*, lettre de blâme, année 1916, n°1, pages 12-13

Arch. dép. AHP, Per 13, *Bulletin trimestriel de l'association amicale des instituteurs et institutrices des Basses-Alpes*, 1918

## LA GRANDE GUERRE

Enseignée à l'École

NOUVEAU

*Par un Comité d'Instituteurs et de Professeurs*

Cette publication est le *Résumé Historique et Documentaire* que les instituteurs réclament. Pas un enfant ne doit ignorer les origines et les faits de la tourmente qui bouleverse le monde. Ces origines, ces faits, il faut sans retard les mettre à la portée des écoliers et nous avons pensé qu'un premier exposé — concis mais suffisant — est une utile urgente publication. — Prix : 1 fr. 40, franco 1 fr. 50.

## VADE-MECUM

NOUVEAU

DU COURS ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>re</sup> Année

*Par un Comité d'Instituteurs et de Professeurs*

**ORTHOGRAPHE**  
100 Textes — 300 Devoirs

**COMPOSITION FRANÇAISE**  
78 Sujets développés

**RÉCITATION**  
10 Morceaux expliqués ; Diction

**CALCUL**  
150 Problèmes avec Réponses

Prix : 1 fr. 25, franco, 1 fr. 35.

NOUVEAUTES

## LA PATRIE & LA GUERRE

Par la Composition française et par les Textes

3 LIVRES DE MAITRE, par un Comité d'Instituteurs et de Professeurs

**COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR**

1<sup>o</sup> *La Patrie et la Guerre* par la Composition française. 76 sujets très variés, inspirés des examens, avec indications et développements.

2<sup>o</sup> *La Patrie et la Guerre* par les Textes. 50 Lectures-Dictées, 14 Récita-

tions. — Nombreuses explications conseils de diction.

**COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE**

3<sup>o</sup> *La Patrie et la Guerre* par la Composition française et par les Textes. 50 sujets développés ; 50 Lectures-Dictées. 12 Ré citations. Nombreuses explications.

Chaque ouvrage : 1 fr. 25, franco, 1 fr. 35 ; les 3 ouvrages ensemble : 3 fr. 75. Ces 3 livres de Maître sont parus. Envoi immédiat et franco.

Pour les 5 LIVRES de MAITRE ci-dessus, écrire : Paul HORRÉARD, instituteur, Rubescourt-Montdidier (Somme), ou s'adresser aux Librairies.

A Digne : Librairie VIAL.

1-4

PRINCIPAUX COURS PRIMAIRES

DE LA

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

ERNEST LAVISSE

**Nouveau Cours  
d'Histoire**

MIRONNEAU  
**Choix  
de Lectures**

BRUNOT-BONY  
**Méthode  
de Langue française**

LANGLOIS  
**Méthode  
de  
Lecture et d'Écriture**

LEYSSENNE  
**Nouveau Cours  
d'Arithmétique**

FONCIN  
**Géographies-  
Atlas**

**Collection Jean Bedel,  
Premiers pas à l'École  
etc.**

LARIVE et FLEURY

**Cours  
de Grammaire**

NÉEL  
**Méthode  
de Lecture**

GUYAU  
**Méthode  
et Lecture courante**

CARRÉ  
**Méthode  
et  
Vocabulaire français**

GAZIER  
**Dictionnaire  
classique illustré**

PAUL BERT  
**Enseignement  
scientifique**

**Collections du Brevet,  
des Écoles prim. sup.  
etc.**

□ □ □  
Tous ces ouvrages sont rigoureusement conformes aux Programmes officiels, et tenus en concordance absolue avec les Méthodes pédagogiques les plus récentes.

□ □ □  
**Demander le Catalogue : ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

N° 3.





Samedi 16 février 1917 – Sujet : le Poilu permissionnaire.

« Clic, clac, la diligence arrive, le cocher fait arrêter les chevaux, les voyageurs descendent. Il y a un permissionnaire venant du front et sa famille est venue l'attendre à la voiture. Le chien est joyeux de revoir son maître. Tous lui font la fête en l'apercevant de loin avec son costume bleu horizon et sa démarche martiale.

Le lendemain, ceux qui le rencontrent lui demandent si cette terrible guerre sera bientôt terminée. Il répond qu'avec l'aide des Etats-Unis nous espérons que l'année 1917 verra la fin de la guerre et que ceux qui sont encore vivants rentreront sains et saufs. Au moins ceux-là aideront les mères de famille dont le mari est tombé sur le champ de bataille ...

Le départ n'est pas aussi gai que l'arrivée : peut-être les soldats vont se faire tuer par l'ennemi pour défendre leur Patrie, leur femme, leurs enfants et toute leur famille... Il leur faut retourner dans la tranchée pour enfin chasser les barbares allemands. »

Mars 1919 – Sujet : l'hiver 1917-1918 avait été très rigoureux.

Le sol était recouvert d'une épaisse couche de neige, l'eau des bassins se glaçait, il pleuvait très souvent sur les routes, les flaques d'eau congelées ressemblaient à des miroirs.

La France pendant ce temps souffrait beaucoup des malheurs de la guerre, dans les foyers, on pleurait en pensant aux soldats qui étaient dans les tranchées, immobiles, se gelant les pieds ; à ceux qui allaient à l'assaut marchaient dans la boue, dans des flaques d'eau ; on pensait encore plus à ceux qu'on ne reverrait plus, et qui pour faire face à l'ennemi donnaient leur vie sur le champ de bataille.



L'armée Russe ne voulut plus se battre et se  
débandèrent. Puis les Russes signèrent une paix  
honteuse.

---

Samedi 22 Mai 1922

Morale

Les complices

Ne prêtons pas une oreille complaisante aux discours  
des calomnieurs et des médisants.

Ainsi nous ne serons pas leurs complices.

---

Écriture

Ne soyons pas les com-  
plices des calomnieurs

et des médisants. Ne soyons pas les complices des calom-  
nieurs et des médisants. Ne soyons pas les complices.

---

Surface du triangle

On trouve la surface d'un triangle en multi-





CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES SUPERIEURES  
(Enseignement Général)

---

ECOLE PRIMAIRE SUPERIEURE DE FILLES DE SISTERON

---

SESSION DU 26 JUIN 1916

---

Sujet de Composition Française

Epreuve de Composition Française

---

Une gravure hors texte de l'illustration représente, dans un coin du champ de bataille de la Marne un soldat français étendu près d'une meule de paille. Une belle femme, dessinée comme une ombre, plane au-dessus de lui et va déposer sur son corps une palme.

Vous interpréterez cette gravure de la façon suivante: L'apparition symbolise la France. En offrant à son enfant, tombé pour la sauver, la palme des héros, elle lui adresse des paroles d'éloge, de remerciements et d'adieu.

Elle rappelle l'effort qu'il vient d'accomplir; elle montre l'importance de la victoire remportée; elle trace le radieux avenir qui en sera la conséquence. Bien des pertes, hélas, seront encore à déplorer! Elle pleure sur elles et termine par des paroles d'encouragement à la patience et à l'espoir.

Après avoir rapidement esquissé la scène, vous nous écrivez cette touchante allocution funèbre.





## LES ENFANTS ACTEURS DE LA GUERRE

---

Comme les soldats, comme les femmes, les enfants sont mobilisés. Eux aussi peuvent agir pour la victoire. Les petites mains ont été largement sollicitées lors des nombreuses « journées » dont l'organisation est relayée par la préfecture : journée serbe, journée du poilu... Les enfants sont alors encouragés par leurs enseignants à utiliser leur temps libre pour vendre, dans la rue, petites médailles et drapeaux à épingle au revers de la veste. L'école est également chargée d'organiser des « dimanches patriotiques », réunions familiales avec un programme de lectures, chansons et conférences patriotiques auxquelles les enfants sont instamment priés de participer. Pour la victoire, les enfants peuvent aussi contribuer à travailler pour nourrir civils et militaires en suppléant le manque de main-d'œuvre dans les champs de pommes de terre. À cette fin, les vacances scolaires de Pâques 1917 sont d'ailleurs rallongées. Élèves et enseignants ont-ils renâclé ? La note de service de l'inspecteur primaire de Seyne est le reflet du discours culpabilisant qui est « un ressort essentiel de la culture de guerre »<sup>1</sup>. De même lorsqu'on leur rappelle que, pour se montrer digne du sacrifice de leurs pères, ils doivent savoir se priver du superflu.

<sup>1</sup> Magali PIGNOT, *La guerre des crayons*, Éditions Parigramme, 2004, p. 52





# JOURNÉE DU POILU

## Note explicative

### I. -- Cartes postales.

Les cartes postales, que je vous expédie aujourd'hui même, seront mises en vente immédiatement, au prix minimum de 0 fr. 10 c. et au profit exclusif de la Journée. Elles portent un numéro de série qui donne droit au tirage des divers objets compris dans la tombola. L'énumération des lots fera l'objet d'un communiqué à la Presse parisienne et départementale.

### II. -- Insignes (du genre de ceux des Journées précédentes).

Ils sont de modèles différents, en carton, et seront offerts au public dans les mêmes conditions que pour les autres Journées.

Ils vous seront transmis dès que le Comité les aura fait parvenir à M. le Préfet.

### III. -- Médailles (croix de guerre) et bijoux.

Ces médailles et bijoux seront vendus :

Médailles. — Bronze argenté.....	1 fr.
— Bronze doré.....	1 fr. 50 c.
Bijoux. — Broche doré.....	2 fr.
— Broche argent.....	10 fr.
— Broche or.....	100 fr.
— Épingle dorée.....	1 fr. 50 c.
— Épingle argent.....	5 fr.
— Épingle or.....	35 fr.

Le placement des médailles et bijoux sera fait dès que MM. les instituteurs des chefs-lieux de canton auront reçu les carnets à souche que le Comité doit adresser à M. le Préfet des Basses-Alpes. (Il n'y aura, par canton, qu'un ou deux carnets qui seront mis en circulation.)

Les bons d'achats seront détachés des carnets à souche au fur et à mesure de la vente de la médaille ou du bijou.

Aussitôt les carnets entièrement épuisés ou le placement terminé, les carnets seront renvoyés à l'Instituteur ou à l'Institutrice du chef-lieu de canton, qui me les transmettra, avec un mandat-poste représentant le total des sommes recueillies pour toutes les ventes (cartes postales, insignes, médailles et bijoux).

Dès que j'aurai reçu cet envoi, les médailles et bijoux achetés seront expédiés à l'Instituteur ou à l'Institutrice du chef-lieu de canton, pour être remis aux acheteurs.

Pour l'Inspecteur d'académie :  
*Le Proviseur du Lycée, délégué,*  
**L. LAVAUT.**



# JOURNÉE DU POILU

*L'Inspecteur d'Académie des Basses-Alpes à M<sup>mes</sup> les Institutrices et à MM. les Instituteurs.*

J'ai l'honneur de vous donner ci-dessous copie d'une circulaire de M. le Préfet des Basses-Alpes à MM. les Maires du département.

Le Comité de la *Journée du Poilu*, composé des délégués de tous les groupes du Sénat et de la Chambre et des représentants du Conseil municipal de Paris, se permet de compter sur votre précieux concours pour la réussite de cette journée.

Je vous serais obligé de vouloir bien vous conformer à la note explicative ci-contre.

Digne, le 21 novembre 1915.

Pour l'Inspecteur d'Académie :  
*Le Proviseur du Lycée, délégué,*  
**L. LAVAUT.**

Digne, le 20 novembre 1915.

*Le Préfet des Basses-Alpes à MM. les Maires du département.*

La *Journée du Poilu*, organisée dans toute la France, a été autorisée par M. le Ministre de l'Intérieur.

Votre patriotisme et la noblesse du but poursuivi par cette œuvre m'autorisent à solliciter votre bienveillant concours.

Ce concours a été mis à l'épreuve pour plusieurs autres Journées ; mais le Comité *du Poilu* et moi-même ne doutons pas que, pour soulager ceux que cette guerre a si durement éprouvés, vous voudrez bien encore, vous-mêmes et vos concitoyens, faire l'effort nécessaire.

Ainsi que pour les journées précédentes, M<sup>mes</sup> les Institutrices et MM. les Instituteurs sont chargés de l'organisation et de la vente, mais leur mission ne pourra être menée à bonne fin sans votre dévouée et éclairée intervention.

Je vous en remercie à l'avance.

*Le Préfet des Basses-Alpes,*  
**F. FONTANÈS.**





—)o(—  
**Nos soldats.** — Pour bien montrer que le moral de nos troupes est excellent, nous reproduisons ci-dessous deux lettres que nous communiquons un de nos concitoyens.

La première est d'un militaire du 23<sup>e</sup> chasseurs alpins dont on se rappelle le passage dans notre ville peu avant la déclaration de guerre :

La voici :

Je ne saurais dire avec quelle joie j'ai reçu votre colis ainsi que votre aimable lettre et je vous remercie de votre touchante attention. Qu'on est heureux, quand on est comme moi, petit troupiier volontaire perdu parmi les millions de soldats qui combattent en ce moment pour notre chère Patrie, de savoir qu'il reste encore au pays de braves gens qui vous suivent par la pensée. C'est que vous ne pouvez pas vous faire une idée de cette guerre de tranchées aussi pénible en ce moment que la guerre en terrain découvert, car nous avons un ennemi aussi cruel que les Boches, c'est le froid.

Nous avons déjà de tranchée en tranchée, battu tout le front, depuis la Belgique jusqu'en Alsace. C'est dur, mais avec de l'énergie et du courage on surmonte toutes ces fatigues. Et soyez persuadé que je je n'en manque pas.

Votre tout dévoué,

E. B.

23<sup>e</sup> Chasseurs alpins.

\*  
\*\*

Voici la deuxième lettre :

Mes chers amis,

D'un village en ruines où les obus ennemis pleuvent à l'instant même, je vous envoie à tous mes affectueuses pensées. Votre lettre du 25 que j'ai reçue hier, m'a trouvé en excellente santé et au repos pour 3 jours. Ce repos prend fin aujourd'hui et ce soir nous retournons aux tranchées. Avec les rigueurs du climat, la vie est bien pénible pour nos bons soldats ; malgré les vêtements chauds que l'Etat et beaucoup de bons cœurs

momentanément et je vous remercie de votre bon cœur.

Votre ami, A.

—)o(—

**La neige.** — Cette semaine la neige a fait de nouveau une apparition, qui, espérons-le, sera bien la dernière.

—)o(—

**Nos compatriotes à la guerre.** — Parmi nos concitoyens morts au champ d'honneur, nous devons citer le soldat Laugier Martial, du 63<sup>e</sup> chasseurs alpins, mort devant l'ennemi le 4 Novembre. Laugier était originaire de Niozelles.

—)o(—

**La journée du « 75 ».** — Dimanche dernier un gracieux essaim de jeunes filles, parcourait les rues de notre ville, piquant à tort et à travers sur les vêtements des passants, un petit drapeau. Bientôt tout le monde avait la poitrine garnie du petit emblème du « 75 », le merveilleux canon dont tout bon Français est, en ce moment, si fier.

Aussi, lorsque le soir, les actives quêteuses portèrent leur recette, tout le monde se déclara satisfait.

Le lendemain, jour de marché, une nouvelle quête eut lieu, avec autant de succès que la veille. Et le total des deux journées s'éleva à un peu plus de 500 francs.

Nos félicitations à toutes ses fournies laborieuses qui ont contribué à donner à nos soldats encore un peu de bien être.

— A St-Maime, la quête a produit 45.15 ; Volx 245.75 ; Limans 51.45 ; Villeneuve 62.50 ; Sisteron 578.50. Manosque 963.75. Lurs 94 ; Peyruis 154.35 ; St-Michel 73.00.

—)o(—

**Oliveraies.** — Les propriétaires d'oliveraies sont informés qu'ils doivent, sans délai, retirer au secrétariat de la mairie le récépissé de déclaration pour l'année 1915.

—)o(—

**Vers-à-soie.** — Les primes à la sériciculture sont payées à la recette des finances.

—)o(—

Les primes à l'oléiculture sont payées à la recette des finances.

—)o(—

Mercuriale de notre dernier

Professeur dans un lycée du M. Georges B... avait quatre sce... dont il était l'unique soutien.

Le premier jour de la mobilisation il part comme lieutenant de réserve au 27<sup>e</sup> chasseurs.

Imaginez-vous ce que put être ce départ, pour celles qu'il laissait les quatre « petites » comme on appelle tendrement leur grand frère.

Dès lors, le grand frère n'a qu'un souci : rassurer ses « petites », encourager, les reconforter, — ne pas aussi durcir leur cœur et élever leur âmes, les « préparer à l'évènement ».

« Vous savez, — leur écrivait encore à la date du 3 novembre — vous savez que ma vie ne compte pas ; si on me demande de la mourir, je le ferai, vous le savez sans prétendre pour cela au titre de héros. C'est le moins que nous puissions faire pour la patrie. Dieu sait ce que nous sommes. Dieu sait que je tiens à la vie. Tant pis l'heure est venue ».

Alors si vous apprenez que je suis mort, vous n'auriez pas à leur bruyante. C'est ainsi. Mon amour est mort : sa femme est morte ; sa fin a été et du chrétien. Ce si l'heure sonne.

L'heure a sonné le 18 décembre, la d... jeune professeur :

« Mes petites,

» J'ai rédigé ces lettres qu'ils vous soient remises. Nous allons attaquer ; mort sont grandes pour revient l'honneur d'entraîner mes à l'assaut.

» Que vous dirais je, mes petites qui ne vous ait été dit autrefois mauvan ? Que ses dernières instructions vous demeurent présentes : elles sont aussi les miennes.

» Travaillez à vous unir ; le fardeau de la vie vous paraîtra moins lourd et attendez avec confiance que l'aube de la vraie vie.

» N'oubliez pas le grand frère est mort en soldat pour perpétuer de la famille la tradition du devoir accompli sans faiblesse ; et, si vous avez un jour des enfants, évoquez ma certaine mémoire..

» Que Dieu vous garde, vous et ceux qui naîtront de vous. Je veillerai sur vous, quand j'aurai retrouvé maman et papa.

» Je vous aime bien, mes petites

Quelques heures plus tard, lieutenant B... tombait, dit le rapport officiel, « mortellement frappé d'une balle en plein front, alors qu'il criait en s'élançant au devant de ses chasseurs : « En avant ! »

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE



## *La Journée Serbe en France*

Le Journal Officiel de Serbie a publié, à l'occasion de la célébration de la Journée Serbe dans les écoles de France, une note qui a été reproduite par toute la presse de Serbie et dont voici la traduction :

### LA JOURNÉE SERBE EN FRANCE

Des millions de jeunes Français entendent avec sympathie et piété le récit des exploits du petit peuple qui là-bas, loin de France, a lutté pendant des siècles contre des voisins oppresseurs. Ils apprennent les luttes acharnées qu'il a dû subir pour conserver son indépendance et les sacrifices qu'il a éprouvés.

Profondément touchée, la petite Serbie pense à la France ; elle sait que jamais elle ne pourra payer sa dette de reconnaissance envers un peuple qui, pendant des siècles de gloire, a tout fait pour le bonheur de l'humanité et pour la prospérité de la Serbie. Elle sait que toutes les grandes idées de liberté, de justice, ce patrimoine commun de l'humanité, ont pris naissance en France ; que l'art français, la civilisation française, rayonnent sur le monde entier ; que tous les petits peuples, tous les opprimés, n'ont jamais cessé de trouver des amis et des défenseurs dans ce grand foyer de tout sentiment noble et généreux.

Et dans la lutte sanglante actuellement engagée pour le triomphe de la justice, la Serbie est heureuse et fière de voir qu'elle peut toujours compter sur l'aide de la France, qui lutte à ses côtés pour le même idéal de justice et de liberté.

Ne pouvant payer toute sa dette de reconnaissance envers son grand ami, à qui il doit tout, notre jeune pays s'efforcera de s'inspirer de son exemple et de continuer son œuvre civilisatrice et bienfaisante, rendant ainsi encore plus noble son trône jeune et vigoureux.

France, pays de lumière et de gloire, protectrice de la liberté et de la justice, patrie de l'humanité tout entière, tes lointains mais dévoués amis serbes t'envoient de tout cœur l'expression de leur gratitude, de leur admiration et de leur amour.





## Voici quelques programmes exécutés :

- A) Barrême.* — 1. Chant choral (g. et f.) : La Marseillaise.  
2. Hymne du Souvenir (V. H.), g. et f.  
3. Allocution sur les Pupilles de la Nation. (J'ai présidé moi-même cette séance.)  
4. Salut au drapeau (défilé par la classe enfantine).  
5. Souvenir de la Nuit du 4 (V. H.), g.  
6. La Sortie (V. H.), f.  
7. Tu seras Soldat (V. de Laprade), classe enfantine.  
8. Avant la délivrance (saynette de M. Bouchor, par des anciennes élèves ; très goûté).  
9. Salut ô premiers morts (H. de R.), f.  
10. Le Serment (H. de R.), g.  
11. Chant choral : Quatre-vingt douze ; Hymne à la Liberté (à 2 parties).

*A) Entrevaux. — Pour l'Alsace française. — A) Chants :*  
Le pays de l'Alsacien ; Chanson d'Alsace ; Marche Lorraine.

B) Récitations : Metz et Strasbourg (Guyau) ; les Cigognes et l'Alsace captive (P. Edelyne) ; le Codicile de Maître Moser (E. Manuel).

c) Lectures : Comment l'Alsace se donne à la France (Aulard) ; les Femmes d'Alsace (Legouvé) ; le Petit tambour alsacien (Hinzelin) ; le Legs d'une Lorraine (A. Theuriel).

---

N.-B. — Comme à l'ordinaire, les cinq classes prennent part à ce « Dimanche patriotique ».

(Mme Brun, à Entrevaux.)

- A) l'Isle (Vergons).* — 1. Chant : la Marseillaise.  
2. Le Petit Frantz (Siebecker).  
3. Joffre (P. Porché).  
4. Guynemer (Lucien Cressonnais).  
5. Le Soldat (H. de R.).  
6. Nos alliés les Américains (causerie par la maîtresse).  
7. Les voix de France (Jean Aicard, 2 g. et 1 f.).



# JOURNAL DES BASSES-ALPES

Organe des Intérêts du Département

## ABONNEMENTS

Un an.....	Département 5 »	Extérieur 6 »
Six mois....	— 3 »	— 3 50
Trois mois..	— 1 75	— 2 »

Faute d'avis négatif, les abonnements inscrits continuent de plein droit.

## Les abonnements sont reçus :

A DIGNE, au bureau du Journal, place de l'Évêché, 20.  
A PARIS, à l'Agence HAVAS, place de la Bourse, 8.

Les lettres et paquets non affranchis seront rigoureusement refusés.  
Les manuscrits déposés ne seront pas rendus.

## ANNONCES

Réclames.....	80 centimes la ligne
Diverses.....	50 — —
Judiciaires.....	40 — —

Les annonces doivent parvenir au Journal la veille de sa publication.

## DIMANCHE PATRIOTIQUE

### AU CHAFAUT.

Dans la petite commune du Chaffaut, a eu lieu, le 12 mai, une touchante cérémonie patriotique au profit de l'œuvre si intéressante des orphelins de la guerre. La dévouée institutrice, M<sup>me</sup> Gassend, qui en a eu la louable initiative, a lieu d'être satisfaite du très grand succès qu'a eu ce premier dimanche patriotique, dont le zélé promoteur, M. Tapie, notre distingué inspecteur primaire, avait bien voulu accepter la présidence. A ses côtés avaient pris place M. le maire et M. le curé du Chaffaut, M. le proviseur du Lycée Gassendi, M. Braconnier, secrétaire général de la préfecture, M. Reboul, instituteur. Une affluente considérable remplissait la grande salle du château, décorée avec le plus grand goût, où avait lieu la réunion et qui avait été gracieusement mise à la disposition de M<sup>me</sup> l'institutrice par la famille du Chaffaut, qui en est la propriétaire. Un grand nombre de personnes de Digne, de Gaubert et des environs, une imposante délégation des anciennes élèves des cours secondaires avaient tenu à honneur d'assister à cette cérémonie de pieuse commémoration pour nos héroïques soldats.

Le programme, bien composé, a été exécuté à la satisfaction générale, et les applaudissements n'ont pas été ménagés aux enfants des deux écoles et aux amateurs de bonne volonté dans plusieurs morceaux de récitation, dans les chœurs, chants et saynètes. Sous la direction de M<sup>me</sup> Poivre, la distinguée professeur de musique de Digne, qui a dirigé les répétitions avec une activité inlassable, et de M. Reboul, le sympathique instituteur, qui l'a si bien secondée, tous se sont remarquablement acquittés de leur rôle. La partie artistique était complétée par un orchestre de choix formé d'un groupe d'élèves du Lycée Gassendi, qui a interprété avec brio plusieurs morceaux de son répertoire et notamment *la Marseillaise*, écoutée debout avec recueillement par toute l'assistance.

M. Aubin, professeur au Lycée, au dévouement duquel on ne fait jamais appel en vain quand il s'agit d'une bonne œuvre, avait bien voulu se charger de la conférence. Présenté en termes délicats par M. Tapie, M. Aubin, après avoir rendu hommage aux magnifiques qualités de nos soldats, a développé les raisons impérieuses qui, dans les circonstances actuelles, nous obligent à répondre à leur effort et à tenir jusqu'au bout si nous voulons arriver au but que nos armées poursuivent : le triomphe du droit et de la justice. M. Aubin a été longuement applaudi. M<sup>me</sup> l'institutrice, en quelques mots heureux, a remercié l'assistance.

Une quête faite au profit des orphelins de la guerre a produit la jolie somme de 83 francs, parmi lesquels il faut compter l'obole de la généreuse M<sup>me</sup> du Chaffaut.

Toutes les personnes qui ont assisté à cette réunion remercient la population du Chaffaut de l'accueil hospitalier qui leur a été fait. Ils remercient aussi M<sup>me</sup> l'institutrice, M. l'instituteur, M. le curé Augarde et tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de cette cérémonie patriotique et d'union sacrée dont on gardera un souvenir durable.

## Les Bas-Alpins et la guerre

### Tombés au champ d'honneur.

Le sergent Chaix Kléber, de Peipin.

Eychenne Henri, des Mées (armée d'Orient). — Un fils Eychenne est déjà tombé au champ d'honneur.

Verdolin Auguste, d'Annot. — Son frère Angelin est tombé au champ d'honneur, en 1915.

Faugue Louis, des Mées, décédé des suites d'une maladie contractée au service.

Collombet Simon, de Castellane.

Aux familles de ces braves, morts pour la France, nous adressons nos sincères condoléances.

Julien Antoine, de Vaisonle : citation ; Croix de Guerre.

C'est le fils du secrétaire de la mairie de Forcalquier.

Le caporal Brémont Gaston, de Manosque (armée d'Orient).

### Prisonnier de guerre.

Jourdan Ernest, de Forcalquier : titulaire de la Croix de guerre. — Son frère Edouard a été deux fois blessé et est aussi titulaire de la Croix de guerre.

### Disparu.

Autran Joseph, de Castellet-les-Sausses.

### Promotions, citations, décorations.

Le lieutenant Jaume Louis, du Bourget de Faucon : citation ; Croix de guerre.

Le lieutenant Carrière, de Manosque :

Lieutaud Emile, de Manosque : deux citations ; Croix de guerre.

Le sergent Tourniaire Lucien, d'Oraison : nouvelle citation.

Clément Maurice, de Sisteron : citation ; Croix de guerre. — Deux fois blessé.

Guegnon Désiré, de Villeneuve : citation ; Croix de guerre.

Giraud Edouard, d'Enchastrayes : citation ; Croix de guerre.

Allard Joseph-Marius, de Barcelonnette, engagé volontaire : deuxième citation. — Déjà titulaire de la Croix de guerre.

Le sergent mitrailleur Bouff Casimir, de Manosque : citation ; Croix de guerre.

Arnaud Raymond, de Manosque : citation ; Croix de guerre.

### Notes d'un passant

## Gustave ROUGER

### LES SEPT MARCHES DU TEMPLE (1).

Rarement, les jeunes poètes furent aussi nombreux qu'à la veille de la guerre, et depuis, en dépit de pertes irréparables, leur nombre n'a fait que s'accroître. Mais presque tous ont continué l'œuvre déjà surabondante des parnassiens et des symbolistes, les premiers trop penchés sur les spectacles extérieurs, les seconds enfermés dans leur subjectivisme.

*Les Sept Marches du Temple* s'affranchissent de ces formules d'art également incomplètes. Elles nous apportent une poésie nouvelle, plus vivante et plus largement humaine, s'élevant à l'idée générale, réservant à la pensée la plus grande place, s'inspirant de la science qui a multiplié les aspects de l'univers et transformé la vision du monde.

*Les Sept Marches du Temple* marquent les étapes d'une âme avide de savoir et qui, soutenue par son orgueil, exaltation du sentiment même de sa personnalité, monte par degrés jusqu'à l'idée de Dieu.

Dans le premier chapitre : *La Vie*, le poète célèbre en vers harmonieux la douceur de vivre :

Je frôle avec ferveur, de mes mains frémissantes,  
Le velours des fruits mûrs et le satin des fleurs.

Mais bientôt une rencontre au détour de la route fleurie pose le problème de la destinée :

Un mort qui souteau sur des épaules fortes  
S'en allait, balancé, par le chemin houleux...

Dès lors, c'en est fait des joies instinctives :

Le bonheur d'exister me paraît si fragile  
Que je n'ose en jouir de peur de le briser :  
Il semble que mon corps soit un vase d'argile  
Qu'un peu de sang vient triser.

« Les étoiles, dit-il, nous les avons comptées »

Chaque astre m'a donné son âge avec sa masse ;  
Je connais ses saisons, ses jours, ses éléments...

Le second, enfermé dans son laboratoire,  
Travaillait au milieu d'étranges instruments.

..... Je connais les règles et les lois.

Plaint à leur étau les forces naturelles

J'ai déchainé la foudre, et mon verbe orgueilleux  
A franchi sur l'éclair les plaines infinies.

« J'ai défini, classé toutes les maladies.

Chaque m'a livré sa marche et son secret :

Je sais son origine et comment elle tue. »

Mais si les savants étiquettent des faits, reproduisent des phénomènes, déterminent des lois, ils ne découvrent pas les causes, ni la fin.

Brisé par la vie, restreint par la nature, limité par la science, le poète cherche dans l'Art l'épanouissement de sa personnalité.

En de magnifiques poèmes, il dit la splendeur des temples, la sérénité des statues, la gloire des musiciens, des peintres, des poètes :

Chacun de nous, en lui détiend une parcelle  
Du cœur dont, à leur mort, ils nous firent présent,  
Et c'est ce cœur, toujours invisible et présent,  
Dont se gonfle et s'accroît la vie universelle.

Toutefois, si haute que soit sa mission, l'art est impuissant à traduire toutes les émotions d'une âme :

Oh ! que le livre est beau que conçut mon esprit...  
Que sublime est l'accord qui chantait dans la flamme  
Quand se forgeait encore au creuset de mon âme  
Le poème éternel que je n'ai pas écrit.

Au surplus, avec le temps les monuments s'écroulent, les marbres s'effritent, les parchemins tombent en poussière ; la mort est partout autour de nous, partout le deuil, la nuit et le néant.

Dans les ténébres de ces ruines annoncées deux lueurs subsistent : celles de *l'Amour* et de *la Douleur*. Guidé par elles, reconforté, purifié, le poète trouve enfin dans l'humilité de la Prière l'exaltation de son orgueil.

Et l'ouvrage s'achève en une sublime action de grâce :

..... encore imprégné des fautes de la terre,  
Ainsi qu'une rosée, au matin solitaire,  
Je monte à vous, Seigneur, dans le parfum des bois...

*Les Sept Marches du Temple* ne révèlent pas seulement les angoisses d'un écrivain ; elles synthétisent les inquiétudes de toute une génération déçue par les promesses du rationalisme, déconcertée par la plus effroyable crise qu'ait jamais traversée l'humanité.

Tel Lamartine, après la tourmente révolutionnaire et la sanglante épopée impériale, Gustave Rouger offre à nos cœurs meurtris, pour refuge, la nature et l'art ; pour consolation, l'amour et la prière ; pour but de notre courte vie, le retour à Dieu. Mais l'esthétique des deux poètes diffère. Tandis que la poésie de l'auteur des *Méditations* est l'expression spontanée des mouvements de l'âme, celle de Rouger est l'expression réfléchie de l'intelligence.

L'auteur des *Sept Marches du Temple* est avant tout un artiste. Il se distingue par la puissance verbale, la virtuosité, la maîtrise absolue de l'inspiration. Même lorsqu'il oppose les certitudes innées de l'instinct aux conclusions de la raison, c'est celle-ci qui dicte le choix des premières.

Respectueux sans servilité des règles traditionnelles de la prosodie, le vers de Rouger, essentiellement musical et souple, se plie avec une admirable aisance aux sinuosités de la pensée. Ses poèmes se caractérisent par leur belle ordonnance, le lyrisme sobre, l'éclat et la nouveauté des images, la variété du rythme, la couleur.

Ajoutons que le drame philosophique évolue dans l'éblouissant décor de la terre africaine aux lumineux paysages :

Voici l'heure tranquille où le désert s'endort,  
Sous un ciel pâle et vert, vibrant de flèches roses...

Je suis seul : Poasis serpente, éveillé,





Plantation des pommes de terre

*Très important*

Digne, le 27 mars 1916.

*Le Préfet des Basses-Alpes  
à MM. les Sous-Préfets, Maires, Instituteurs et M<sup>mes</sup> les Institutrices  
du département.*

A l'heure actuelle le mot d'ordre doit être, dans nos campagnes, d'obtenir le maximum de récoltes : l'intensification de la production agricole est un des éléments essentiels de la résistance du pays.

En conséquence, les champs qui n'ont pu, pour des motifs divers, êtreensemencés en céréales doivent être livrés à la culture des pommes de terre. Cela constituera une ressource précieuse pour l'alimentation.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier, j'ai informé MM. les Maires de la possibilité d'obtenir l'aide de travailleurs militaires, s'il en était besoin. D'autre part, ils trouveront dans les Comités communaux d'action agricole, comme auprès des Instituteurs, des concours compétents et dévoués.

Dans beaucoup de localités, ceux-ci ont su grouper les initiatives et parvenir ainsi à faire produire des terres qui, sans leur intervention, seraient restées incultes.

Je fais un pressant appel aux uns et aux autres et je prie en particulier MM. les Instituteurs et M<sup>mes</sup> les Institutrices des écoles mixtes d'examiner sous quelles formes ils pourraient, avec leurs élèves, aider à l'ensemencement des pommes de terre : les enfants seraient utilisés, par exemple, pour placer les tubercules dans la raie derrière la charrue, tandis que la main-d'œuvre adulte pourrait alors être réservée pour la conduite des attelages.

Il suffira aux maîtres et maîtresses de faire connaître à M. l'Inspecteur d'Académie le mode de collaboration qu'ils se proposent d'adopter et de lui rendre compte ensuite des résultats obtenus dans cette œuvre, à laquelle j'attache beaucoup de prix.

*Le Préfet,*

F. FONTANÈS.

*L'Inspecteur d'Académie des Basses-Alpes, en transmettant cette circulaire aux Instituteurs et Institutrices, leur recommande d'une façon toute spéciale de vouloir bien prêter leur concours le plus dévoué, à l'œuvre prescrite par les instructions préfectorales ci-dessus.*

*Pour l'Inspecteur d'Académie, mobilisé :  
L'Inspecteur Primaire de Digne, délégué,*

G. TAPIE.



# la main - l'œuvre scolaire

Seyne

## Note de Service

Je prie le personnel de lire attentivement le dernier Bulletin de l'enseignement primaire et de tenter un effort sincère pour répondre aux instructions très nettes et impératives du gouvernement en ce qui concerne la main - l'œuvre scolaire agricole.

Il paraîtrait étrange que des résultats ne fussent pas obtenus dans une circonscription aussi rurale que la nôtre quand une école primaire a pu recueillir 900 kilos de fromages de leur compte sur le personnel pour faire en la circonstance, ce que l'on est en droit d'attendre de lui et j'espère qu'il ne trompera pas mes espérances.

B<sup>te</sup> 25 - 2 - 17  
V. Inspecteur primaire,  
Signé: Bain

À communiquer d'urgence à tous les collègues de la commune





Jayme

## .. Note de service ..

Congés de Pâques et main-d'œuvre scolaire agricole ..

Afin de permettre à la jeunesse scolaire de prendre une part active aux travaux agricoles de printemps, M<sup>r</sup> le Ministre de l'Instruction Publique a décidé de modifier les dates des congés de Pâques ..

Pour les écoles élémentaires, où il est impossible de faire participer les élèves aux travaux des champs, les congés auront lieu aux dates fixées par le règlement scolaire départemental, du 5 au 15 avril inclus ..

Dans les autres écoles, les classes vaqueront pendant 15 jours, du 1<sup>er</sup> au 15 avril inclus (décision préfectorale du 12 Mars 1917) ..

Pour copie conforme  
le 15 Mars 1917.

L'Insp. Prim.

Signé : Bais ..

N. B. Les écoles qui vaqueraient pendant 15 jours devront me notifier ce qu'elles se proposent de faire. Les maîtres qui prendront le congé réglementaire du 5 au 15 avril n'auront rien à notifier ..

A Communiquer à tous les Collègues du Canton





Pour vivre il faut manger.

Pour manger il faut faire produire à la terre les céréales et les légumes.  
Si le blé manque, les pommes de terre le remplaceront; car tout le monde ne peut pas cultiver le blé; mais tout le monde peut faire pousser des pommes de terre dans son potager, et aussi des haricots, des choux, des carottes.

Créons donc dans chaque école une équipe agricole.  
Demandons des conseils à ceux qui déjà ont montré l'exemple.  
Cultivons la terre qui doit nourrir nos défenseurs et nous payer de notre pain.



Imprimé par Berger-Levrault à Nancy après le 15<sup>e</sup> bombardement de la Ville.





# AU PLUS ÉCONOME LA VICTOIRE



Sachons nous restreindre.

Si nous consommons peu,  
nous ne manquerons de rien,  
nous diminuerons nos achats et augmenterons notre vente à l'étranger.  
Le front sera mieux et plus vite ravitaillé.  
Pour tenir jusqu'au bout, l'ennemi a accepté les privations les plus dures.  
Serons-nous moins disciplinés que lui, nous qui avons moins à souffrir ?  
Nous restreindre, c'est vaincre.



Imprimerie BERGER-LEVRULT  
NANCY - PARIS.





Sans côte, médailles commémoratives :  
journées serbes, sans date, et 25 juin 1916







Sans côte, médailles commémoratives : journée serbe  
25 juin 1916, et journée du poilu, 31 octobre et  
1<sup>er</sup> novembre 1915







## D'AUTRES ENFANTS : LES SERBES

---

L'armée serbe subit une lourde défaite contre l'Autriche à la fin de l'année 1915. Des soldats de tous âges mais aussi des élèves, parfois âgés de moins de 10 ans, doivent effectuer une retraite vers la Grèce. Avec l'aide de la Croix-Rouge, les survivants sont évacués en direction de la France au départ de Salonique et Corfou, les enfants d'âge scolaire seront ainsi à partir de 1916 inscrits dans des établissements français. Dès le mois de novembre 1915, le député André Honnorat fait appel au préfet des Basses-Alpes pour répondre à la motion du gouvernement qui propose de scolariser en France les élèves serbes réfugiés. Les collèges de Barcelonnette et Manosque accueilleront effectivement ces jeunes gens, tandis qu'une école militaire, nommée « Bataillon Universitaire Serbe » est créée à Jausiers afin d'assurer une formation militaire et scolaire en faveur des élèves les plus âgés.





**CHAMBRE  
DES DÉPUTÉS**



Paris, le 25 Novembre 1915

Mon cher Préfet et ami,

Je crois que je vais meher à bien un projet qui me tient à coeur. Sur ma proposition la commission des affaires extérieures a adopté une motion invitant le gouvernement à offrir l'hospitalité de nos lycées aux élèves serbes chassés de leur collèges par l'invasion de l'ennemi. Le gouvernement a donné suite à cette proposition et des négociations se sont engagées entre le Ministre de l'Instruction Publique ou pour mieux dire son délégué et le Ministre de Serbie à ce sujet. J'ai lieu de penser qu'elles vont aboutir et qu'avant peu deux ou trois cents jeunes serbes vont venir en France. M. Coulet, le directeur de L'Office des Grandes Ecoles qui mène ces négociations me dit qu'il va falloir amener la guerre à évacuer un ou deux lycées. J'ai demandé qu'on pense à Digne. Il y est tout disposé, mais une question se pose: combien y a-t-il d'hommes au lycée de Digne? A-t-on lieu de penser que l'autorité militaire fera de grandes difficultés <sup>pour</sup> les diriger sur d'autres locaux? Quels frais y aurait-il lieu de prévoir pour remettre le lycée en état? Voulez-vous me renseigner d'extrême urgence? Un télégramme me serait même très utile, car tout cela va se faire vite et je voudrais bien au moins étant l'auteur de cette oeuvre qu'elle put profiter au département. Je n'ai pas besoin de souligner l'utilité qu'il y aurait pour Digne à avoir ces élèves. Vous le comprenez trop. Car cette oeuvre là, elle survivra à la guerre.

De tout coeur.

André Honnorat



Vu. M. Romieu  
27 nov. 1918

## TÉLÉGRAMME OFFICIEL

Préfet des Basses-Alpes à Président Chambre Députés Paris.

Vous serais obligé faire connaître à M. Honorat Député Basses-Alpes que évacuation Lycée Digne me paraît difficile en raison pénurie locaux de remplacement. Au surplus, seul Ministre Instruction Publique peut demander à Guerre étude de la question. Frais nécessités par remise en état du Lycée entrent pas en ligne de compte sont à charge autorité militaire qui a réquisitionné.

DIGNE, le 27 Novembre 1918

Le Préfet.

Vu. M. Romieu  
27 nov. 1918  
il partage avec  
ministre de mit  
Juy





Manosque, le 13 Juin 1917

Monsieur le Préfet.



Le collège de Manosque, que dirige mon mari, abrite une colonie de jeunes Serbes.

Ces enfants, qui ont eu gagner toute notre affection, ne pourront pas tous partir en vacances sans leurs familles.

Ceux qui restent, de douze à quinze environ, de qui les parents sont à Salonique ou en Serbie, ont demandé à ne pas nous quitter. Nous avons été heureux d'accueillir leurs demandes et nous avons décidé d'accompagner nos jeunes réfugiés au bord de la mer.

La grosse question est pour nous celle d'un local.

J'ai pensé, Monsieur le Préfet, que vous auriez l'obligeance de nous faire connaître si dans votre département l'Administration ne pourrait pas mettre à notre disposition quelque petit établissement religieux fermé, neuble même sommairement; une villa quelconque, requintonnée depuis la guerre, ou autre chose offert par un particulier; pas loin de la mer, à l'abri des grosses chaleurs et dans une agglomération ou il n'y aurait pas trop de difficultés à s'approvisionner.

Le plus simple, serait de m'indiquer le nom de



Listeron le 10-Juillet-1918

Mademoiselle Drena Marianovitch chez Monsieur Nicolas à  
Monsieur le Sous-Préfet de Listeron



Monsieur le Sous-Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter de  
votre bienveillance une carte de transport pour retour-  
ner à l'école serbe de Beaulieu, que j'ai quittée  
le 19 Juin pour raison de santé. Je suis actu-  
ellement rétablie et je désire reprendre ma place  
parmi les étudiantes serbes. Je dois me rendre à  
mon école le 19 juillet. J'ai passé un mois de  
convalescence chez ma mère réfugiée à Listeron.

J'ose espérer que vous voudrez  
bien faire droit à ma requête et avec tous mes  
remerciements, je vous prie d'agréer

Monsieur le Sous-Préfet  
l'expression de mon profond respect.

Drena Marianovitch  
élève serbe.

Arch. dép. AHP, 5 R 24, courrier d'une élève serbe au sous-préfet, 10 juillet 1918

\* Le lycée serbe de Beaulieu/Saint Jean Cap Ferrat est créé à la demande du gouvernement serbe en exil à Corfou qui souhaitait regrouper les élèves déjà présents dans la région pour leur dispenser un enseignement en serbe. Il a surtout reçu des élèves instituteurs ou d'autres s'adaptant mal aux écoles françaises





*Grison*

ACADÉMIE D'AIX  
COLLÈGE  
DE  
BARCELONNETTE  
(BASSES-ALPES)  
CABINET  
DU  
PRINCIPAL

Barcelonnette, le 17 Octobre 1918

OBJET:  
Le Principal du Collège de Barcelonnette  
à Monsieur le Sous-Prefet de Barcelonnette

J'ai l'honneur de vous retourner  
les réquisitions de transport pour  
trois élèves serbes que vous avez  
bien voulu me transmettre.  
Nous n'avons plus de serbes au  
collège de Barcelonnette, et M. le  
Ministre a écrit, le 28 septembre  
1918, à M. le Recteur, que le  
groupe serbe du Collège de Barcelonnette  
était dissous. - Les élèves pour  
lesquels aucune destination  
spéciale n'avait été notifiée, devaient  
être dirigés sur le Lycée de Gap.  
Les trois élèves en question se  
trouvent peut-être à cet établissement.

Le Principal  
*Grison*

Arch. dép. AHP, 5 R 24, courrier du principal du collège de Barcelonnette au sous-préfet, 17 octobre 1918



DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES

Arrondissement de **FORCALQUIER**

Commune de **MANOSQUE**

## LISTE NOMINATIVE

des étrangers munis d'un permis de séjour

La présente liste doit comprendre tous les étrangers isolés de l'un et l'autre sexe, ainsi que ceux qui sont chefs de famille, quelle que soit leur nationalité, *résidant* dans la commune à la date du 1<sup>er</sup> Février 1916.

Deux exemplaires de cet état doivent être adressés *directement* à la préfecture, le 5 février 1916, terme de rigueur, le troisième doit être conservé à la mairie.

Les permis de séjour délivrés après le 1<sup>er</sup> février 1916 seront inscrits, à leur date, à la suite de la liste et devront être signalés *au fur et à mesure* de leur délivrance par l'envoi d'un bulletin spécial destiné à être transmis, *sans délai*, à M. le Général Commandant la Région, chargé de la tenue du contrôle des étrangers munis d'un permis de séjour.

Il est recommandé à MM. les Maires de signaler d'urgence à l'administration préfectorale le départ de tout étranger muni d'un permis de séjour en indiquant la destination figurant sur le laissez-passer délivré à cet étranger.

Digne.— Imp. Constans et Davin





N <sup>o</sup> d ordre	DATE de la délivrance du permis de séjour	NOMS et prénoms	NATIONALITÉ	LIEU ET DATE de naissance	PROFESSION
7-2	février 1916	Curti Bartholomeo	Italienne	Noceadibaldi, le 25 avril 1851.	journalier
73	29 février 1910	Spasić Zoran	Serbe.	Sjenica 15 <sup>ème</sup> 1885	professeur
74	- 3 -	Miscolić Mihailo	- 3 -	Gornji Slavonac 21 <sup>ème</sup> 1873	instituteur
75	- 3 -	Milanović Anton	- 3 -	Bujanovac 12 <sup>ème</sup> 1899	élève
76	- 3 -	Milanović Zoran	- 3 -	Bujanovac 23 <sup>ème</sup> juillet 1900	- 3 -
77	- 3 -	Čanosićević Sava	- 3 -	Cacare 14 <sup>ème</sup> février 1900	- 3 -
78	- 3 -	Pesić Dimitrije	- 3 -	Vranja 20 <sup>ème</sup> février 1901	- 3 -
79	- 3 -	Petićević Petar	- 3 -	Pozarevac 9 <sup>ème</sup> juillet 1901	- 3 -
80	- 3 -	Stonajović Zvonimir	- 3 -	Četovo 7 <sup>ème</sup> septembre 1901	- 3 -
81	- 3 -	Čanosićević Uglješa	- 3 -	Cacare 6 <sup>ème</sup> août 1902	- 3 -
82	- 3 -	Čosanić Ljubomir	- 3 -	Beograd 25 <sup>ème</sup> février 1900	- 3 -
83	- 3 -	Đodorić Petar	- 3 -	Krupanj 27 <sup>ème</sup> juin 1902	- 3 -
84	- 3 -	Bogojević Mirko	- 3 -	Četovo 17 <sup>ème</sup> octobre 1902	- 3 -
85	- 3 -	Čorić Filip	- 3 -	Cacare selo 2 <sup>ème</sup> février 1900	- 3 -
86	- 3 -	Čatić Andreja	- 3 -	Pozarevac 15 <sup>ème</sup> 1901	- 3 -
87	- 3 -	Mihailović Vladimir	- 3 -	Vranja 12 <sup>ème</sup> avril 1902	- 3 -
88	- 3 -	Čvengčanin Aleksandar	- 3 -	Beograd 8 <sup>ème</sup> janvier 1902	- 3 -
89	- 3 -	Bogojević Dusan	- 3 -	Četovo 18 <sup>ème</sup> janvier 1901	- 3 -
90	- 3 -	Trandjelović Dragomir	- 3 -	Beograd 22 <sup>ème</sup> août 1902	- 3 -
91	- 3 -	Đjorđević Ljubomir	- 3 -	Beovo. 17 <sup>ème</sup> avril 1902	- 3 -
92	- 3 -	Grubac Aleksandar	- 3 -	Slavonija 6 <sup>ème</sup> août 1901	- 3 -
93	- 3 -	Čnežević Djura	- 3 -	Slavonija 23 <sup>ème</sup> mai 1902	- 3 -
94	- 3 -	Trajković Antonije	- 3 -	Humarovo 7 <sup>ème</sup> 1901	- 3 -
95	- 3 -	Čatić Petar	- 3 -	Petrovac 7 <sup>ème</sup> 1901 Cacare 8 <sup>ème</sup> février 1904	- 3 -
96	- 3 -	Čanosićević Boško	- 3 -	Cacare 8 <sup>ème</sup> février 1904	- 3 -







N° d ordre	DATE de la délivrance du permis de séjour	NOMS et prénoms	NATIONALITÉ	LIEU ET DATE de naissance	PROFESSION
97	23 février 1916	Djorovicé Carmelo	Serbe	Berovo le 19.04.1904.	clive
98	— 3 —	Peticovicé Milan	- 8 -	Pozarevac. 1904.	- 8 -
99	— 3 —	Peticovicé Atanarje	- 8 -	Pozarevac 17.9.1904	- 8 -
100	23 février 1916	Rinaldo Giuseppe	italienne	Entraque. le 8.9.1839	s. p.
101	avril 1914	Bousy. B <sup>te</sup> Joseph	Luxembourgeois	Luxembourg. le 21.8.1882	s. p.
102	3 Mars 1916	Colmutto Michel	italienne	Briocq 13 décembre 1886	
103	18 mars 1916	Biancone Jacques	id	Mesdo 9 février 1880	
104	20 Mars 1916	Plavan Trigolini	- 50 -	Angogna	
<del>105</del>	<del>29 mars 1916</del>	<del>Rubatto Giovanni</del>	<del>id</del>	<del>Montaron 2-3-1869</del>	
106	29 avril 1916	Zeno Ange Bartholomi	id	Tezze le 19.9.1846	
107	1 <sup>er</sup> juin 1916	Petrovitch Bogdan	Serbe	Cuzice 8 février 1898	
108	id	Pariantovovitch Païche	id	Belgrade 10 Mars 1899	
109	id	Kotenovitch Alexandar	id	Krouchevitz 14.7.1899	
110	id	Leorenovitch Mila	id	Pozarevatz 18 mai 1900	
111	id	Staitch Alexandar	id	Vragna 23 avril 1901	
112	id	Djekitch Voïlar	id	Meche 28 avril 1910	
113	id	Zivoïnovitch Dragomir	id	Imercévo 27 août 1900	
114	id	Popovitch Svetozar	id	Belgrade 19.8.1901	
115	id	Alexandrovitch Ivan	id	Kopljé 26 février 1903	
116	id	Pariaklarovitch Hemagina	id	Belgrade 22 février 1904	
117	id	Katitch Milutin	id	Imercévo 13 ans	
118	id	Zebitch Lazar	id	Soznica 4.7.1904	
119	23 juin 1916	Negrini Pomodoro	id	Brossano 6 février 1891	
120	26 juin 1916	Artetello Eugio	italien	Paesana 2 mai 1888	journalier
121	27 juin 1916	Alba Gasparino	id	Exelles 10.8.1889	domestique
122	11-9-16	Solda Maria	id	Imercévo 20.8.1892	







N° d ordre	DATE de la délivrance du permis de séjour	NOMS et prénoms	NATIONALITÉ	LIEU ET DATE de naissance	PROFESSION
123	12.9.16	Trigiovanni Jean	italienne	Citta. Castello 13.4.1883	mineur
<del>125</del>	<del>24.9.16</del>	<del>Albe Venancio</del>	<del>id</del>	<del>Brusola 11 juin 1885</del>	<del>id</del>
<del>126</del>	<del>23.9.16</del>	<del>Meysserian Mikhaïl</del>	<del>(Arménien)</del>	<del>Edouard 2<sup>ème</sup> 1880</del>	<del>représentant de Commerce</del>
127	27.9.16	Crescioro Felice	italienne	Naples 16 mars 1879	pharmacie
<del>128</del>	<del>14.10.16</del>	<del>Cloni Daniel</del>	<del>Espagnole</del>	<del>Barcelonne 11. février</del>	<del>pharmacie</del>
<del>129</del>	<del>9.10.16</del>	<del>Rast Victor Bernar</del>	<del>Suisse</del>	<del>Lausanne 14<sup>ème</sup> 1891</del>	<del>ingénieur</del>
130	19.10.16	Biggi Giovanni B <sup>te</sup>	italienne	Fontanigorda 9 <sup>ème</sup> 1871	
131	23.10.16	Sarenti Raffaello	id	Lesta 22 janvier 1865	
<del>132</del>	<del>26.10.16</del>	<del>Bolech</del>	<del>Serbe</del>	<del>Onpoutar</del>	<del>Professeur</del>
		Milorad		30 février 1878	
133	7.11.16	Abandor Athénor	Suite	Bruxelles 2 janvier 1884	
		Henri Vergh			
134	12.11.16	Decoppet Kalint	id	Lausanne 27 <sup>ème</sup> 1876	ingénieur
<del>135</del>	<del>16.11.16</del>	<del>Mihelovitch Iva</del>	<del>Serbe</del>	<del>Petosa le 1.1.1868</del>	<del>substituteur</del>
136	24.12.16	Biggi Matteo	italienne	Fontanigorda 29 <sup>ème</sup> 1878	mineur
137	9.1.17	Scritte Zeffenrio	italienne	Fontanigorda 3 Mai 1874	mineur
138	18.1.17	Giacoma Lambert	id	Coulon (Mar) 22 <sup>ème</sup> 1890	
		Faurent			
139	20.1.17	Traschetto Pietro	id	Andrate 20/2/1880	électricien
140	30.1.17	Celentini Giovanni B <sup>te</sup>	id	Citta. Castello 19 avril 1873	
141	24.2.17	Tomassone Dietranquille	id	San Geron 10 juin 1874	
142	11.3.17	Aggri Giovanni	id	Alesio 15 <sup>ème</sup> 1899	conducteur automobile
143	11.3.17	Hosly Donat Jules	Suisse	Chaux (V) 8 avril 1885	Pasteur



MEMBRES DE LA FAMILLE

FEMME (Noms, prénoms et âge)	ENFANTS (prénoms et âges)	ASCENDANTS (Noms et prénoms)	PETITS-ENFANTS (Noms, prénoms et âges)	OBSERVATI
M. Louise Marie Marthe 34 ans	Marie Thérèse 2 ans Luce 1 an			<i>part. f. M. 10</i>
<i>R</i> Beaotli Albina 38 ans	Eva 9 ans Charles 6 ans			<i>part. f. M.</i>
Chiapelli Catharine 29 ans	Auguste 3 ans Josephine 1 an			<i>part. f. M.</i>
Baudouin Lucie Alice 39 ans	Anna Luce 10 ans Anna Luce 2 ans Rachel 3 ans Ethel 4 ans			<i>Reforme C. Reforme C. Reforme C.</i>

Arch. dép. AHP, 5 R 34, liste nominative des étrangers munis d'un permis de séjour dans la commune de Manosque, 2 mars 1916





Barcelonnette le 8 / 2 1916



Monsieur Le Sous-préfet  
des Basses Alpes

Je serais désireuse de prendre à ma charge  
deux Serbes ou Belges de famille honorable mais orphelins  
intelligents un garçon de l'âge de 13 à 16 ans et une  
fillette de 9 à 10 ans j'acheverais leurs éducations  
et les mettrais en suite dans le commerce

Veuillez agréer Monsieur Le Sous-préfet  
mes respectueuses salutations

Minon Puytraal



N°

Département des Basses-Alpes

Service des Enfants Assistés

ARRONDISSEMENT

de Sisteron

# CERTIFICAT DE BONNES VIE ET MŒURS

d

POUR

Refugie Serbe

l'obtention d'un Pupille du Département

Nous, Maire de la commune de Cluses certifions en toute sincérité que M Chabrier Joseph ci-dessous désigné est de bonnes vie et mœurs, que sa conduite a toujours été irréprochable et qu'il est en mesure, sous tous rapports, de donner les meilleurs soins possibles au pupille dont il sollicite la garde.

1° Nom, prénoms et surnoms du pétitionnaire.....  
Son âge ainsi que celui de sa femme ? .....

Chabrier Joseph âgé de 28 ans  
et sa femme âgée de 28 ans

2° Domicile (commune et hameau) .....

à Cluses au village

3° Son logement est-il bien tenu ? .....

oui

4° A quelle distance de la maison d'école ? .....

300 mètres

5° Est-il marié ou célibataire ? .....

marié

6° Profession .....

cultivateur

7° Quelle est sa situation de fortune ? .....

aisé

8° Est-il indigent ? .....

non

9° Cote d'impôts .....

48,96

10° Tient-il un établissement public (café, hôtel, débit de boissons) ? .....

non

11° Indiquer le nombre de ses enfants ainsi que l'âge.

un enfant âgé de 2 ans

12° Fournir des renseignements sur l'état de santé de la famille .....

bonne

13° Indiquer le sexe et l'âge de l'enfant demandé par le pétitionnaire .....

Le pétitionnaire est marié avec une femme de Marseille accompagnée d'un réfugié Serbe âgé de 17 ans.

14° Mentionner les noms des pupilles du département que le pétitionnaire a ou a déjà eus en garde .....

Aucun

Fait à Cluses, le 7 mars 1916

Pour Le Maire,  
le Maire délégué

Raymond



NOTA. — Les pupilles placés comme domestiques, c'est-à-dire âgés de 13 ans et au-dessus, doivent être pris et ramenés à la charge des patrons au bureau de l'Inspection de l'Assistance Publique.

DIGNE. — Imp. Constans et Davin.





MINISTÈRE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
ET DES BEAUX-ARTS

Paris, le 2 Mai 1916.

Direction  
de  
l'Enseignement Primaire  
-----  
Cabinet du Directeur

Le Ministre de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts  
et des inventions intéressant la Défense Nationale

à Monsieur MISSON, Directeur d'école Primaire Supérieure,  
Sergent-Major au Dépôt du 258<sup>e</sup> d'Infanterie Territoriale  
Pont-Saint-Espirit (Gard)

*16 mai 1916  
remis copie de la  
présente à la Comptabilité  
comme nomination de M. Misson  
concernant les traitements  
à lui faire en  
vue de l'achat -  
location de locaux*

A la demande de la Légation royale de Serbie, et d'accord avec  
mes collègues de la Guerre et de l'Intérieur, j'ai décidé de créer  
à Jausiers (Basses-Alpes) un établissement où les jeunes Serbes âgés  
de plus de 18 ans recevront une éducation à la fois militaire et  
universitaire.

La Direction Pédagogique de cet établissement sera confiée à  
M. CAMONET, Inspecteur Primaire de Sisteron. Je vous ai désigné  
pour remplir les fonctions d'économe.

M. le Ministre de la Guerre m'informe qu'il a donné des ordres  
pour que vous soyez dirigé sur Jausiers. Je vous prie de prendre à  
Digne les instructions de M. le Préfet des Basses-Alpes, qui est  
chargé d'assurer le fonctionnement de l'établissement au point de  
vue économique et financier et dont vous serez le représentant à  
Jausiers.

Vous voudrez bien prendre également les instructions de M.  
l'Inspecteur d'Académie.

Vous aurez à prendre en charge, des services de la 14<sup>e</sup> Régia,  
le matériel de toute nature qui se trouve à la caserne de Jausiers  
et que M. le Ministre de la Guerre veut bien mettre à ma disposition

Dès que tout sera prêt pour recevoir un premier convoi de  
jeunes Serbes, vous voudrez bien m'en avertir par télégramme;

Signé *Gapri*



JAUSIERS, le 21 juillet 1917

OBJET :

Examens  
du baccalauréat  
—  
Examen  
d'études normales primaires

L'Inspecteur de l'Enseignement Primaire,

Directeur de l'École Franco-Serbe,

à Monsieur le Préfet des Basses-Alpes à Digne.



Le Commandement serbe de l'École m'informe que l'Office scolaire serbe de Paris veut de prendre les décisions suivantes au sujet des étudiants appelés à subir, en 1917, les uns l'examen du baccalauréat, les autres l'examen de fin d'études normales primaires :

## I

L'examen du baccalauréat commencera :

le 13 août pour les candidats de la 1<sup>ère</sup> série (qui avaient suivi 6 classes de lycée en Serbie). - Leur nombre est de 19.

le 13 septembre pour les candidats de la 2<sup>e</sup> série (qui avaient suivi 5 classes de lycée en Serbie) Leur nombre est de 52.

L'examen de fin d'études normales commencera le 13 octobre. Il y a 5 candidats.

## II

Afin de pouvoir consacrer plus de temps à leur préparation, les candidats seront dispensés des classes de français et des exercices militaires :

ceux de la 1<sup>ère</sup> série du baccalauréat : à partir d'aujourd'hui;

ceux de la 2<sup>e</sup> série ————— : à partir du 13 août;

ceux qui se présentent à l'examen d'études normales : à partir du 13 septembre.

Dès la clôture de leurs examens, les candidats de chaque catégorie reprendront comme précédemment les classes de français et les exercices militaires.

Le Directeur

Haunouet







# LES ENFANTS DANS LA GUERRE

## Réalisation de la plaquette

Texte et conception :  
Sylvie Deroche, professeur en charge  
du Service éducatif

Recherches :  
Sylvie Deroche et Lucie Chaillan,  
animatrice du Service éducatif

Conception graphique :  
Jean-Marc Delaye, photographe

Relecture :  
Annie Massot, bibliothécaire

© Conseil général  
des Alpes-de-Haute-Provence,  
Archives départementales  
2, rue du Trélus, BP 214  
04000 Digne-les-Bains Cedex

[archives04@cg04.fr](mailto:archives04@cg04.fr)  
[www.archives04.fr](http://www.archives04.fr)



## — Pour réciter en classe.

*Ton père est mort pour la Patrie,*  
(par Aug. Bessou)

La France n'a jamais souffert des jours plus durs.  
Depuis quatre ans, la Mort sinistre, au regard louche,  
Fauchant les bataillons comme des épis mûrs,  
Par la voix des canons hurlait sa joie forouche.

Pour assouvir l'orgueil en démente d'un Roi,  
La terre se gorgeait au sang des hécatombes,  
Les mères enfan'aient dans l'horreur et l'effroi  
Et les nids orphelins s'ouvraient parmi les tombes.

Eperdu, vers le ciel monte leur premier cri  
Qu'étouffe l'ouragan de sa clameur violente,  
Mais à leur triste appel nul rayon n'a souri ;  
Le matin de leur jour est une aube sanglante.

Oiseaux frères qu'il faut arracher au vautour,  
La France étend sur vous la douceur de son aile ;  
Votre injuste malheur fait jaillir plus d'amour  
Au cœur inconsolé de la mère éternelle.

Elle veut que la joie habite dans vos yeux,  
Que sur vous les printemps versent leur clarté rose,  
Car vos berceaux lui font des écrins merveilleux  
Où des prochains avrils la chanson est enclose.

Ecoutez la leçon qui monte du tombeau :  
L'infamie est légère aux épaules serviles,  
Mais vos pères tenaient les yeux vers ce flambeau  
Qui chasse, ô Liberté, l'ombre des craintes viles.

A leurs fils ils voulaient de plus sûrs lendemains ;  
La mort avait pour eux l'attrait d'une victoire ;  
Un rêve éblouissant emplissait les chemins  
Où leurs pas assurés s'en allaient vers la Gloire.

Enfant, ne courbe pas le front !  
Ton père est mort pour la Patrie.  
Il a préservé de l'affront  
Ta jeune âme qu'aurait flétrie  
Le plus humiliant destin.  
De sa mort est faite ta vie ;  
Epanouis ton clair matin :  
Ton père est mort pour la Patrie !  
Il gronde, le vent des sanglots ;  
Ton père est mort pour la Patrie !  
Sur le monde roulent des flots  
De sang, de haine et de folie.  
Mais le Drapeau de Liberté,  
Plus fort que les vents en furie,  
Flotte sous un ciel indompté :  
Ton père est mort pour la Patrie !  
Sur la terre où, pieusement,  
Ton père est mort pour la Patrie !  
Lorsque finira le tourment  
Des douleurs qui l'ont assombrie,  
Gardant malgré tant de combats  
Sa force par toi rajeunie,  
La France, enfant, n'oubliera pas ;  
Ton père mort pour la Patrie !

(Poème dit à la matinée du Trocadéro, en l'honneur des Pupilles de  
la Nation, le 14 juillet 1918.)